

Conditions d'utilisation IBM – Modalités relatives aux offres de Logiciel-service

IBM dashDB Enterprise

Les Conditions d'utilisation se composent du présent document intitulé «Conditions d'utilisation IBM – Modalités relatives aux offres de Logiciel-service» (les «Modalités des offres de Logiciel-service») et d'un document intitulé «Conditions d'utilisation IBM – Modalités générales» (les «Modalités générales»), qui est disponible à l'adresse <http://www.ibm.com/software/sla/sladb.nsf/sla/tou-gen-terms/>.

Advenant une incompatibilité entre les Modalités générales et les présentes Modalités des offres de Logiciel-service, ces dernières prévaudront. Le Client accepte les présentes Conditions d'utilisation en commandant le Logiciel-service IBM, en y accédant ou en l'utilisant.

Ces Conditions d'utilisation sont régies par le Contrat Passport Advantage international IBM, le Contrat Passport Advantage Express international IBM ou le Contrat international régissant les offres désignées relatives aux Logiciels-services IBM (aussi appelés Logiciels sous forme de services), selon le cas (le «Contrat»), et celui-ci, de pair avec les Conditions d'utilisation, constitue l'entente intégrale.

Bluemix, la plateforme infonuagique d'IBM à normes ouvertes pour bâtir, exécuter et gérer des applications et des services, est une exigence technique préalable pour le Logiciel-service IBM. Les nouveaux utilisateurs peuvent s'inscrire pour accéder à cette plateforme en remplissant le formulaire d'inscription en ligne, à l'adresse <https://console.ng.bluemix.net/registration>.

1. Logiciel-service IBM

Les offres de Logiciel-service IBM suivantes sont régies par les présentes Modalités des offres de Logiciel-service :

- IBM dashDB Enterprise
 - IBM dashDB Enterprise 64.1
 - IBM dashDB Enterprise 256.4
 - IBM dashDB Enterprise 256.12
 - IBM dashDB Enterprise Transactional 8.0.500
 - IBM dashDB Enterprise Transactional 12.128.1400
- IBM dashDB Enterprise MPP.4

2. Paramètres de calcul des frais

Le Logiciel-service IBM est vendu en fonction d'un des paramètres de calcul des frais suivants, comme spécifié dans le Document transactionnel :

- a. Une **Instance** est une unité de mesure servant de base pour obtenir le Logiciel-service IBM. Une Instance correspond à un accès à une configuration spécifique du Logiciel-service IBM. Il faut obtenir un nombre suffisant d'autorisations pour couvrir chaque Instance du Logiciel-service IBM mise en disponibilité aux fins d'accès et d'utilisation pendant la période de mesure indiquée dans l'Autorisation d'utilisation ou le Document transactionnel du Client.
- b. Un **Mandat** est une mesure servant de base pour obtenir les services. Un Mandat correspond à des services professionnels ou de formation liés au Logiciel-service IBM. Il faut obtenir un nombre suffisant d'autorisations pour couvrir chaque Mandat.

3. Frais et facturation

Le montant exigible pour le Logiciel-service IBM est indiqué dans un Document transactionnel.

3.1 Exigences relatives aux autorisations d'utilisation

Pour l'offre IBM dashDB Enterprise MPP, chaque grappe doit comprendre un minimum de trois (3) nœuds, et le Client doit obtenir une (1) autorisation d'utilisation d'Instance pour chaque nœud.

3.2 Frais mensuels partiels

IBM peut imposer des frais mensuels partiels, calculés au prorata, comme spécifié dans le Document transactionnel.

4. Frais relatifs aux Services à distance

L'achat des Services à distance se fait selon l'unité de mesure «Mandat», et ces services sont facturés au tarif qui est spécifié dans le Document transactionnel.

4.1 IBM dashDB Enterprise Jump Start Remotely Delivered

Dans le cadre de cette offre, le Client obtient jusqu'à cinquante (50) heures de services-conseils à distance pour des activités de démarrage, notamment (1) de l'assistance pour les cas d'utilisation; (2) de l'encadrement concernant les meilleures pratiques à adopter pour les rapports, les tableaux de bord et les autres outils de systèmes; (3) de l'assistance et des conseils concernant la préparation, l'exécution et la validation pour le chargement initial; et (4) d'autres tâches administratives et de configuration pertinentes (collectivement appelées «Activités de démarrage»). L'achat de ces services se fait par Mandat. Les services prennent fin à la plus récente des dates suivantes, soit quatre-vingt-dix (90) jours après la date d'achat de l'autorisation d'utilisation pour ce service à distance, soit la date à laquelle IBM avise le Client qu'il a accès au Logiciel-service IBM, que toutes les heures de service aient été utilisées ou non.

4.2 IBM dashDB Enterprise Accelerator Remotely Delivered

Cette offre permet d'obtenir jusqu'à cinquante (50) heures de services-conseils à distance pour exécuter des Activités de démarrage ou d'autres activités spécifiées et dont l'étendue est définie au moment de l'achat dans un ou plusieurs Documents transactionnels mutuellement acceptés par les parties. L'achat des services se fait par Mandat. Les services prennent fin à la première de ces dates, soit quatre-vingt-dix (90) jours après la date d'achat de l'autorisation d'utilisation pour ce service à distance, soit le dernier jour de l'abonnement initial au Logiciel-service, que toutes les heures de service aient été utilisées ou non.

5. Période d'abonnement et options de renouvellement

La Période d'abonnement au Logiciel-service IBM commence à la date à laquelle IBM avise le Client qu'il a accès au Logiciel-service IBM, comme indiqué dans l'Autorisation d'utilisation. Ce dernier document spécifiera si l'abonnement au Logiciel-service IBM se renouvelle automatiquement, s'il se poursuit sur une base continue ou s'il se termine à la fin de la période d'abonnement.

Dans le cas d'un renouvellement automatique, l'abonnement au Logiciel-service IBM se renouvellera automatiquement pour la période indiquée dans l'Autorisation d'utilisation, à moins que le Client n'avise IBM par écrit, au moins quatre-vingt-dix (90) jours à l'avance, de son intention de ne pas renouveler son abonnement.

S'il s'agit d'une utilisation continue, le Logiciel-service IBM continuera d'être disponible chaque mois, jusqu'à ce que le Client transmette à IBM un préavis écrit de quatre-vingt-dix (90) jours pour l'informer qu'il désire mettre fin à son abonnement. Le Logiciel-service IBM demeurera disponible jusqu'à la fin du mois civil suivant cette période de quatre-vingt-dix (90) jours.

6. Assistance technique

L'assistance technique pour le Logiciel-service IBM est fournie sur des forums en ligne et dans un système en ligne de signalement de problèmes qui est disponible sur le portail du Client à l'adresse <https://support.ibmcloud.com>. IBM mettra en disponibilité le guide d'assistance pour les Logiciels-services IBM («IBM Software as a Service Support Handbook») qui fournit les coordonnées pour obtenir de l'assistance technique ainsi que d'autres informations et processus à cet égard. L'assistance technique est incluse avec le Logiciel-service IBM et n'est pas offerte dans le cadre d'une offre distincte.

Gravité	Description	Objectifs de délai de réponse	Période de couverture
1	<p>Incidence critique sur l'entreprise ou interruption d'un service crucial Une fonction critique pour l'entreprise est hors d'usage ou une interface cruciale ne fonctionne plus. Cette situation s'applique habituellement dans un environnement de production et indique une incapacité d'accéder aux services, ce qui a une incidence critique sur les activités de l'entreprise. Cette situation exige une solution immédiate.</p> <p>Pour les problèmes de Gravité 1, le Client doit être disponible 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 pour aider IBM à poser un diagnostic. Dans le cas contraire, la gravité du problème sera abaissée au niveau 2.</p>	Au plus une (1) heure	24 heures sur 24, 7 jours sur 7
2	<p>Incidence importante sur l'entreprise L'utilisation d'une option ou d'une fonction du service pour l'entreprise est grandement limitée ou le Client risque de manquer une échéance commerciale.</p>	Au plus deux (2) heures ouvrables	Heures ouvrables, du lundi au vendredi
3	<p>Incidence mineure sur l'entreprise Le service ou la fonctionnalité du service est utilisable, et cela n'a aucune incidence critique sur les activités de l'entreprise.</p>	Au plus quatre (4) heures ouvrables	Heures ouvrables, du lundi au vendredi
4	<p>Incidence minimale sur l'entreprise Demande de renseignements ou demande non technique</p>	Au plus un (1) jour ouvrable	Heures ouvrables, du lundi au vendredi

7. Logiciel de soutien

Les autorisations d'utilisation de logiciel IBM suivantes sont incluses pour le Logiciel de soutien, aux termes de leurs licences, en plus des limitations ci-dessous :

InfoSphere DataStage

- Autorisation d'utilisation : 280 PVU (comme défini dans le document Informations sur la licence pour InfoSphere DataStage)
- Restriction d'utilisation : Le Client peut utiliser le produit InfoSphere DataStage uniquement pour introduire des données dans le Logiciel-service IBM.

InfoSphere DataStage and QualityStage Designer

- Autorisation d'utilisation : 2 Utilisateurs simultanés (comme défini dans le document Informations sur la licence pour InfoSphere DataStage and QualityStage Designer)
- Restriction d'utilisation : Le Client peut utiliser le produit InfoSphere DataStage and QualityStage Designer uniquement pour introduire des données dans le Logiciel-service IBM.

8. Modalités supplémentaires relatives aux offres de Logiciel-service IBM

8.1 Témoins

Le Client sait et convient qu'IBM peut, dans le cadre de ses activités normales d'exploitation et de soutien du Logiciel-service, recueillir des renseignements personnels du Client (de ses employés et entrepreneurs) en lien avec l'utilisation du Logiciel-service IBM, en utilisant des technologies de surveillance ou d'autres technologies. IBM recueille de telles données afin d'obtenir des statistiques d'utilisation et de l'information sur l'efficacité de son Logiciel-service, en vue d'améliorer l'expérience des utilisateurs ou de personnaliser les interactions avec le Client. Ce dernier confirme qu'il obtiendra ou qu'il a obtenu le consentement pour permettre à IBM de traiter les renseignements personnels recueillis, aux fins énoncées plus haut, au sein d'IBM, dans d'autres entreprises d'IBM et dans l'entreprise de leurs

sous-traitants, partout où ils font affaire, et conformément à ce que permettent les lois applicables. IBM acquiescera aux demandes des employés et des entrepreneurs du Client concernant leur accès aux renseignements personnels qui ont été recueillis sur eux, ainsi qu'à leurs demandes de mise à jour, de correction ou de suppression de ces mêmes renseignements.

8.2 Emplacements bénéficiaires

Les taxes applicables, s'il y a lieu, sont basées sur le ou les emplacements que le Client identifie comme étant ceux qui bénéficient du Logiciel-service IBM. Ainsi, IBM appliquera les taxes en se basant sur l'adresse professionnelle que le Client désigne comme l'emplacement qui est le principal bénéficiaire au moment de commander le Logiciel-service IBM, à moins que le Client ne fournisse à IBM de l'information supplémentaire à ce sujet. Le Client a la responsabilité de maintenir cette information à jour et d'informer IBM de tout changement.

8.3 Renseignements personnels et données réglementées

Ce Logiciel-service IBM n'est pas conçu pour répondre à des exigences de sécurité spécifiques pour le contenu réglementé, comme les renseignements personnels, qu'ils soient sensibles ou non. Il incombe au Client de déterminer si ce Logiciel-service IBM répond à ses besoins en ce qui a trait au type de contenu qu'il utilise en lien avec le Logiciel-service IBM. Ce Logiciel-service IBM ne peut pas être utilisé pour la transmission ou le stockage de Renseignements médicaux protégés qui sont protégés par la loi américaine HIPAA (Health Information Portability and Accountability Act) de 1996, à moins que : (a) IBM et le Client n'aient conclu un Contrat de partenariat commercial applicable; et que (b) IBM ne fournisse au Client une confirmation écrite expresse que le Logiciel-service IBM peut s'utiliser avec des Renseignements médicaux protégés. Le Logiciel-service IBM ne doit en aucun cas être utilisé pour traiter des Renseignements médicaux protégés comme un centre d'échange d'information sur la santé selon le sens donné au terme «health care clearinghouse» dans la loi HIPAA.

8.4 Fonctions bêta

Certaines fonctions, options ou certains composants du Logiciel-service IBM correspondent à une version bêta ou à une version préliminaire d'une technologie et sont identifiés par le terme «Bêta» dans le Logiciel-service IBM («Fonctions bêta»). Le Client peut utiliser ces Fonctions bêta dans le cadre de son autorisation d'utilisation du Logiciel-service IBM, sous réserve des limitations et des conditions de la présente section. Le Client utilise les Fonctions bêta à ses propres risques, et ces fonctions sont fournies sans obligation de fournir aucune forme d'assistance. IBM fournit les Fonctions bêta «TELLES QUELLES», SANS GARANTIE D'AUCUNE SORTE, EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS UNE GARANTIE DE PROPRIÉTÉ, D'ABSENCE DE CONTREFAÇON OU D'INTERFÉRENCE, AINSI QUE LES GARANTIES ET CONDITIONS IMPLICITES RELATIVES À LA VALEUR MARCHANDE ET À LA CONVENANCE À UN USAGE PARTICULIER. Il se peut que certaines ou l'ensemble des Fonctions bêta ne soient pas mises en disponibilité générale par IBM en tant que produit ou offre ou dans un produit ou une offre. IBM peut révoquer l'accès aux Fonctions bêta en tout temps, sans préavis. Le Client doit prendre des précautions afin d'éviter de perdre des données en raison d'une cessation de l'utilisation des Fonctions bêta. Les commentaires ou les suggestions que le Client fournit à IBM concernant les Fonctions bêta peuvent être librement utilisés, copiés, modifiés et incorporés dans le développement, la distribution, le déploiement et la vente de produits et services IBM.

9. Objectif de niveau de service

IBM vise à atteindre l'objectif de niveau de service suivant pour le Logiciel-service IBM, une fois qu'elle l'aura mis à la disposition du Client.

IBM vise une disponibilité du service de l'ordre de 99,9 %, qui se mesure par :

- a. la capacité de déployer une application à l'aide du portail ou de la ligne de commande;
- b. la capacité de se connecter à un service d'application;
- c. la disponibilité d'une instance de service individuelle.

Pour le moment, IBM n'offre aucun crédit ni rapports pour le niveau de service.

Appendice A

IBM dashDB Enterprise est un service qui aide à développer le traitement des applications analytiques en ligne. Le service comprend une base de données qui enregistre les données de l'utilisateur dans un format structuré. Il est possible d'accéder à cette base de données et de la modéliser en fonction des besoins de l'utilisateur, en se servant de la console du service. Cette console permet aux utilisateurs de créer des tables, de charger des données dans ces tables, puis d'effectuer des recherches dans les données chargées par les utilisateurs. Le service comprend aussi des outils et des environnements qui aident à créer, à enregistrer et à partager des rapports analytiques. Il inclut également des exemples et de la documentation pour aider à créer les applications analytiques en ligne.

L'offre dashDB Enterprise Transactional fournit une base de données dashDB qui est optimisée pour le traitement des transactions en ligne (OLTP). Le service comprend une base de données qui enregistre les données de l'utilisateur dans un format structuré. Il est possible d'accéder à cette base de données et de la modéliser en fonction des besoins de l'utilisateur, en se servant de la console du service. Cette console permet aux utilisateurs de créer des tables, de charger des données dans ces tables, puis d'effectuer des recherches dans les données chargées par les utilisateurs.

IBM dashDB Enterprise MPP correspond à une configuration en grappe du service IBM dashDB, et se compose d'un ensemble de nœuds de base de données indépendants gérés ensemble comme un seul système. Les opérations de base de données sont traitées en parallèle dans tous les nœuds de base de données. IBM configurera les nœuds associés dans une (1) grappe.